



**LA COMMUNE DE VIARMES (5 299 habitants)
RECRUTE UN ENSEIGNANT ARTISTIQUE DISCIPLINE CHANT
CLASSIQUE AU SEIN DE SON ECOLE DE MUSIQUE
TEMPS NON COMPLET A RAISON
DE 6/20^{ème} HEBDOMADAIRES
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} classe
VOIE STATUTAIRE OU A DEFAUT CONTRACTUEL**

Sous la responsabilité de la Directrice de l'Ecole Municipale de Musique, vous assurerez l'enseignement de la discipline « Chant classique » en individuel et/ou collectif dans le cadre du projet d'établissement.

Missions principales :

- ✓ Enseignement instrumental individuel et/ou collectif, de l'initiation au perfectionnement, en coordination avec les pratiques collectives,
- ✓ Suivi pédagogique et artistique des élèves (projets personnels, évaluations, contrôle continu)
- ✓ Mise en oeuvre ponctuelle de certaines échéances type examens, en concertation avec les collègues des autres départements,
- ✓ Participation, spontanée et active, aux projets de diffusion et à la vie du conservatoire (organisation d'auditions, de concerts et/ou de spectacles d'élèves),
- ✓ Participation avec l'équipe et en accord avec la Directrice, aux projets pédagogiques de l'établissement,
- ✓ Participation aux actions culturelles de la Ville mais également, sur demande de la Directrice, à la concertation avec les partenaires du conservatoire de la Ville ou dépendant d'autres tutelles,
- ✓ Implication dans la réflexion pédagogique et contribution à l'évolution de l'enseignement,

Qualités requises :

Formation approfondie et expérience de l'enseignement,
Exigence artistique et pédagogique,
Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe
Sens du service public
Disponibilité et sens de l'initiative
Maîtrise d'un logiciel d'écriture musicale appréciée

Conditions de recrutement :

Nombre d'heures effectives de travail hebdomadaires suivant planning :
6 heures (mercredi et vendredi).

A défaut de l'obtention du concours d'assistant d'enseignement artistique dans la discipline recherchée, le candidat devra être titulaire d'un DE dans la discipline mentionnée,
Rémunération statutaire + Prime annuelle et avantage CNAS (sous conditions d'ancienneté)

POSTE À POURVOIR IMMEDIATEMENT

Les candidatures sont à transmettre (lettre manuscrite + C.V.)
à l'attention de Monsieur le Maire, par voie postale :
Place Pierre Salvi, BP 10, 95 270 Viarmes
et par courriel emm-direction@viarmes.fr; rh@viarmes.fr .
Renseignements auprès des Ressources Humaines au 01 34 09 26 35.